

PROCES-VERBAL N°7 DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 07 OCTOBRE 2022 A 18H A LA MAIRIE

Nombre de Conseillers en exercice 14 - Présents 11 - Votants 12

L'an deux mille vingt-deux, le 07 Octobre, à dix-huit heures à la Mairie, le Conseil Municipal de Nercillac, dûment convoqué le 03 Octobre 2022, s'est réuni sous la présidence de M. DUPONT Bernard, Maire.

Etaient Présents :

Mr DUPONT, Mme GORGAS, Mrs GALLARD, FUSEAU, Mmes DELHOUMEAU, DELMON, NEOLIER, RANSON, Mrs LA SOUDIERE, PAILLAT, PONTCHARRAUD.

Excusés : Mmes DARMAILLAC, MANGEARD, M. LESPINARD a donné pouvoir à M. DUPONT.

Ordre du Jour :

- . Approbation du procès-verbal du 09 Septembre 2022
- . Publicité des actes des assemblées délibérantes
- . Salle polyvalente Travaux
- . Logements Communaux Isolation
- . Modification du temps de travail d'un agent
- . Repas des Aînés
- . Informations Diverses

Monsieur le Maire déclare ouverte la séance à 18h.

► APPROBATION DU PROCES-VERBAL N°6 DE LA RÉUNION DU 09 SEPTEMBRE 2022

Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité.

► NOMINATION D'UN(E) SECRETAIRE DE SEANCE

M. FUSEAU est nommé secrétaire de séance.

► PUBLICITE DES ACTES DES ASSEMBLEES DELIBERANTES

M. le Maire donne lecture de la circulaire de la Préfecture, concernant la publicité des actes des assemblées délibérantes depuis le 1^{er} Juillet 2022. La publication des actes sera réalisée sous forme électronique sur le site internet.

Les conditions de tenue et signature du registre des actes communaux sont allégées, les délibérations inscrites par ordre de date sont signées par le Maire et le secrétaire de séance.

► SALLE POLYVALENTE TRAVAUX

Suite à l'avis de la Socotec, et compte tenu de la charpente traditionnelle de la salle polyvalente, et coupe-feu une demi-heure, le projet de plafond est modifié, l'acoustique sera améliorée, et le coût des travaux inférieur à la précédente prévision, soit 30 848.40 € HT. Le conseil municipal décide de missionner Socotec pour la surveillance des travaux. SOCOTEC va adresser un devis. M. le Maire présente le plan de financement : Coût de l'opération 68 249 € HT. Le conseil municipal décide de présenter un dossier DETR, qui sera déposé en ligne fin octobre début Novembre.

► LOGEMENTS COMMUNAUX ISOLATION

Les 4 logements communaux ont été créés en 2000, après visite des entreprises, des devis d'isolation ont été réalisés. Les entreprises doivent avoir le label RGE, 2 sociétés ont été contactées pour que la commune bénéficie de primes d'énergie. Dossier à finaliser et prévision des travaux avant l'hiver.

La mairie a été construite en 2000 également, à vérifier les plafonds de la salle du conseil et des bureaux pour l'isolation et travaux si nécessaires à prévoir.

► MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN AGENT

Le Comité Technique du Centre de Gestion de La Charente, réuni le 12.09.2022 a donné un avis favorable pour l'augmentation du temps de travail d'un poste d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} classe de 28 heures à 31 heures 7 minutes hebdomadaires, modification à compter du 1^{er} Novembre 2022.

Une nouvelle délibération va remplacer et annuler la n°2022-06-18.

► REPAS DES AINES

Date retenue le 10 Décembre 2022. Le repas sera assuré par le restaurant La Loge à Nercillac et l'animation par un musicien. Une réunion des 2 commissions de Mmes Gorgas et Delhoumeau, adjointes, va être fixée pour l'organisation de ce repas.

► INFORMATIONS DIVERSES

Travaux Ecole : le revêtement de sol de la garderie sera posé par l'Entreprise Fontanillas semaine 43 et 44.

Réfection du portail de la Garderie, par APC 16 et peinture par l'Entreprise Daulon, c'est la solution la plus économique et le barillet sera à changer dans un souci de simplicité.

Choix de la rampe pour l'arrière de la cantine, devis retenu 841.96 € TT.

► DÉCISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET

COMPTES	OBJET	MONTANT DM
2313-121	ECOLE GARDERIE Fourniture et Revêtement de sol	+ 2 620 €
	ECOLE Rampe Escalier	+ 842 €

Eclairage public : Le SDEG est à relancer concernant les travaux Rue de Cognac et Chemin du Petit Montour, toujours pas réalisés. Lors des locations de la salle des fêtes, pour des raisons de sécurité, lui demander l'éclairage indépendant des 3 parkings, Mairie, Place de La Groie et de la salle des fêtes. En attendant, reprendre l'usage du système de la marche forcée.

Locations de la salle des fêtes et Matériel : Le secrétariat va prendre en charge le planning des réservations sur un agenda informatique, il contrôlera les dossiers déposés. Mme DELHOUMEAU Adjointe gèrera les états des lieux, vaisselle et matériels.

Illuminations de fin d'année : Seul le Centre Bourg sera illuminé entre le 10.12.2022, repas des aînés et la cérémonie des vœux le 10.01.2023.

Intervention Assistant anglais à l'Ecole : Prise en charge de l'assistant à l'arrêt de bus Félix Gallard de Cognac (matin 8h35 et retour après-midi 16h35), et des repas par les 2 communes Nercillac et Réparsac, du 11 Octobre 2022 au 30 Avril 2023 suivant l'emploi du temps dans les communes :

Mardi matin à Réparsac – Après-midi à Nercillac

Vendredi matin à Nercillac – Après-midi à Réparsac

Aménagement de Bourg : Présentation du projet modifié. Dossier à continuer à travailler. Réunion avec le département le 26 octobre pour les interventions sur les routes départementales traversant le bourg.

Place de la Groie : Signalement par le facteur, le coffre de la Poste à côté de l'abri-bus ne tient plus au sol. Réparation à la charge de la Poste.

Arbre fruitier du bonheur : A planter terrain communal côté droit du Pont de La Soloire Rue des Ecoles.

Réunion avec le commandant de Gendarmerie : M. le Maire et Mme Gorgas Adjointe, toutes les manifestations publiques devront faire l'objet d'un signalement en Gendarmerie.

Pont du Tignoux et de la Rivelette : les travaux de réfection effectués par la SNGC avancent normalement.

Correspondant Incendie : la Préfecture demande la nomination d'un élu. Mr le Maire propose le nom d'Alexandre Fuseau.

Liste des délibérations prises lors de la séance en annexe.

La séance est levée à 20 H

Le Secrétaire
Alexandre FUSEAU

Le Maire
Bernard DUPONT